

B. Oyharçabal

Conférence à l'Université de Tunis 1, 16-20 avril 1999. Publiée dans *Cahiers du CERES*, Série Linguistique, Centre de Publication universitaire, Tunis.

A PROPOS DE L'ERGATIVITE : LE CAS DU BASQUE

Dans le cadre des conférences organisées par l'Université de Tunis 1 à l'occasion de rencontres destinées à discuter des méthodes de réalisation des atlas linguistiques, il m'a été demandé de présenter certaines questions relatives à la structure morphosyntaxique du basque. Comme, il était bien sûr hors de question d'aborder dans le détail, au cours d'un simple exposé, les éléments techniques attachés à la partie morphosyntaxique du questionnaire de l'atlas de la langue basque, j'ai préféré situer cette conférence dans un cadre plus large, celui de la variation morphosyntaxique dans les langues, en particulier à travers l'examen d'un trait spécifique bien connu en typologie des langues, à savoir l'ergativité. Ce trait est absent dans les langues indo-européennes d'Europe occidentale, mais il est par contre très présent en basque, langue sur laquelle donc je m'appuierai dans cette présentation générale, tout en me référant à d'autres langues pour décrire certains phénomènes particuliers.

§1. Caractérisation de l'ergativité.

Bien que très répandu à travers les langues du monde, le trait d'ergativité, qui s'oppose à celui d'accusativité, a été caractérisé de deux manières :

- (1) a) comme le codage morphologique distinct des syntagmes sujets des verbes transitifs (A) et intransitifs (S);

b) comme le codage morphologique identique du syntagme sujet des verbes intransitifs (S) et du syntagme objet direct (O) des verbes transitifs.

Ces deux caractérisations, qui supposent que le codage de ces trois éléments est binaire, ne sont pas équivalentes, nous le verrons, mais elles ne sont pas incompatibles. De fait, il arrive fréquemment que toutes deux se trouvent réalisées, et d'une certaine façon leur coïncidence correspond à la situation prototypique de l'ergativité, telle que celle-ci est définie dans les ouvrages généraux ou de typologie (Dixon 1979, 1994).

Afin de procéder à l'examen de cette construction, explicitons d'abord la convention de (1) consistant, à appeler A le sujet des verbes transitifs, S le sujet des verbes intransitifs et O l'objet des verbes transitifs. La distinction entre les langues accusatives et ergatives pourra se caractériser par la distinction illustrée dans les schémas de (2), où l'étoile (*) symbolise un éventuel codage non marqué, et Y et Z des codages marqués quelconques :

(2a) Codage accusatif (Y) :

	A	S	O
Codage :	*	*	Y

(2b) Codage ergatif (Z) :

	A	S	O
Codage :	Z	*	*

Illustrons ces deux situations par des exemples :

(3a) *Je tomberai*

(3b) *Je te frapperai*

(3c) *Tu me frapperas*

Dans les exemples français de (3), on peut observer que les pronoms personnels clitiques ont une forme différente selon qu'ils sont sujets ou objets. La 1^{ère} personne sujet est *je*, que le verbe soit intransitif comme en (3a), ou intransitif comme en (3b). La 1^{ère} personne objet, par contre, est *me*, comme on le voit en (3c).

Considérons l'équivalent basque des exemples de (3) en faisant apparaître les pronoms¹ :

(4a) *Ni eroriko naiz*
1SG.A tomber.FUT AUX.1sg.A

Je tomberai

(4b) *Nik zu joko zaitut*
1SG.E 2SG.A frapper.FUT AUX.2sgA.1sg.E

Je vous frapperai

(4c) *Zuk ni joko nauzu*
2SG.E 1SG.A frapper.FUT AUX.1sg.A.2sg.E

Vous me frapperez

¹ Dans l'usage effectif de la langue la réalisation des pronoms personnels dans cette position, préverbale, est liée à l'emphase discursive (topicalisation et focalisation). Dans les autres cas, le plus souvent, les pronoms sujets et objets ne sont pas phonétiquement réalisés (pro).

On désigne par le terme d'**ergatif** (E dans les gloses) le marquage correspondant à l'adjonction du suffixe *-k* au pronom sujet de 1^{ère} personne en (4b), et par le terme d'**absolutif** (A dans les gloses) le non marquage, correspondant si l'on veut à une marque \emptyset , du pronom de 1^{ère} personne en (4a) et (4c).

Comme on le voit les deux caractérisations mentionnées en (1) se trouvent réalisées en (4a-c). En effet, d'une part, le pronom personnel de 1^{ère} personne *ni* prend deux formes différentes en (4a) et (4b) où il est sujet: une forme (*ni*) non marquée, c'est-à-dire suffixée \emptyset , en (4a) avec un verbe intransitif, et une forme fléchie (*nik*) en (4b) avec un verbe transitif ; d'autre part, comme il est indiqué en (1b), le pronom de 1^{ère} personne a la même forme non marquée (*ni*) en (4a), où il est sujet, et en (4c), où il est objet direct.

Les éléments indiqués ci-dessus doivent être néanmoins précisés et complétés. En effet, si dans les schémas de (2), S est supposé recevoir toujours le même codage morphologique, ceci n'est pas toujours vrai, car ce codage peut varier dans certaines langues selon le type de verbe intransitif, en particulier selon qu'il s'agisse d'un verbe intransitif actif (*parler, rire, travailler, ...*) ou d'un verbe intransitif statif ou patientif (*se trouver, tomber, mourir, ...*). Lorsque tel est le cas, on observe, dans diverses langues, que les syntagmes sujets des premiers verbes sont associés au même codage que les sujets des verbes transitifs, et ceux des seconds verbes au même codage que les objets directs². Lorsque seul l'un des codages est marqué, c'est généralement celui des sujets transitifs et intransitifs actifs, raison pour laquelle Dixon a pu dénommer ce type *ergatif étendu* (Dixon 1979) ou, plus récemment, *nominatif marqué* (Dixon 1994).

Le schéma de (2b), dans ces conditions, doit être dédoublé, selon qu'il est maintenu ou qu'il prend la forme de (5), où S_{ac} indique un sujet d'un verbe intransitif actif, et S_{pat} un sujet d'un verbe intransitif patientif ou statif.

(5) Codage actif :

	A	S _{ac}	S _{pat}	O
Codage :	Z	Z	*	*

J'illustrerai cette situation par les exemples acehnese suivants empruntés à Durie (1987) :

(6a) *gopnyan geu-mat lôn*
3SG 3sg.tient 1SG

Il/elle me tient

² En réalité la définition des verbes transitifs actifs et patientifs (inergatifs et inaccusatifs dans la terminologie de la grammaire relationnelle) est variable selon les langues, malgré certaines tendances fortes qui empêchent d'y voir une distinction arbitraire. La littérature sur cette question est importante, en raison notamment des effets de cette question sur l'analyse de la structure de la phrase ; nous mentionnerons notamment : Perlmutter (1978), Rosen (1984), Dowty (1991), Van Valin (1990), Levin & Rappaport (1995). Nous y reviendrons plus loin dans le texte (cf. §5-6).

(6b) *geu-jak gopnyan*
3sg.aller 3SG

Il/elle va

(6c) *lôn rhët*
1SG tomber

Je tombe

Comme le montrent les exemples de (6), le sujet (*gopnyan*) du verbe intransitif *jak* ‘aller’ (verbe actif dans cet exemple acehnese) de (6b) est identique à celui de (6a) où le verbe *mat* est transitif, tandis que le sujet (*lôn*) du verbe *rhët* ‘tomber’ est semblable à l’objet direct de (6a). Ceci correspond exactement à la situation illustrée en (5).

§2. Fondement des types de codage.

Dans le cas de l’accusativité, le codage morphologique est clairement syntaxique pour le sujet, puisque cette fonction grammaticale est directement exprimée par le nominatif. Par opposition l’accusatif peut être considéré comme sémantiquement restreint, puisque, par exemple, l’agent volontaire d’un procès – prototype des arguments actifs– ne pourra être accusatif ; (alors qu’un objet inanimé affecté par le procès décrit par le verbe –prototype des arguments patients– pourra être nominatif au même titre qu’un agent volontaire).

L’ergativité nous offre en quelque sorte l’image inverse de la précédente. En effet, dans ce cas de figure, c’est l’ergatif qui est sémantiquement restreint, alors que le marquage absolutif est de nature syntaxique et pourra porter tant sur des arguments patients c’est-à-dire par exemple, sur des objets inanimés affectés, que des arguments agents, par exemple des animés agissant volontairement, avec les verbes intransitifs.

Le codage actif, tel qu’il est défini en (5) vient en quelque sorte troubler le caractère syntaxique (soit ergatif soit accusatif) du codage au profit d’un marquage de nature prioritairement sémantique. En conservant l’étoile pour indiquer un codage morphologiquement non marqué, et Y et Z pour signaler un codage sémantiquement restreint et morphologiquement marqué, nous obtenons la typologie de (7) :

(7) Tableau des principaux types de codage :

	A	S _{ac}	S _{pat}	O
Codage accusatif :	*	*	*	Y
Codage ergatif :	Z	*	*	*
Codage actif :	Z	Z	*	*

Nous reviendrons plus loin sur la position du basque dans cette typologie, ce qui nous conduira à introduire certaines nuances.

§3. Formes du codage.

La réalisation du codage ergatif s'effectue de deux façons : le marquage nominal, le marquage de flexion verbale.

Le marquage nominal peut se réaliser par un cas, une postposition ou une particule, ou encore le placement. Le marquage de flexion verbale par le mode de réalisation des marques d'accord dans le verbe fléchi.

Le basque illustrant ce double marquage considérons les exemples suivants (l'ordre des constituants n'est pas pertinent) :

(9a) *Zuk gu jo gaituzu*
2SG.E 1PL.A frapper.PF AUX.2sg.E.1pl.A

Tu nous a frappés

(9b) *Guk zu jo zaitugu*
1PL.E 2SG.A frapper.PF AUX.1plAE.2sg.A³

Nous t'avons frappé

(9c) *Zu erori zara*
2.SG tomber.PF AUX.2sg.A

En (9a) le pronom de 2^{ème} personne est sujet et porteur obligatoirement du suffixe d'ergatif (*zu+k*); le verbe s'accorde en personne avec lui, et l'auxiliaire est porteur d'un suffixe correspondant (*-zu*). Le pronom de 1^{ère} personne plurielle reste à l'absolutif (*gu-Ø*), et lui aussi provoque obligatoirement l'accord verbal : en personne (préfixe *g-* dans l'auxiliaire), et en nombre (infixe *-it-* dans l'auxiliaire).

En (9b) les mêmes observations qu'en (7a) peuvent être faites. Le pronom de 1^{ère} personne plurielle est sujet et prend le suffixe d'ergatif (*gu-k*), le pronom de 2^{ème} personne est objet est à l'absolutif (*zu-Ø*). L'auxiliaire verbal s'accorde avec chacun des deux SN (suffixe ergatif *-gu*, et préfixe absolutif *z-*).

En (9c) on remarque que le sujet absolutif (*zu-Ø*) s'accorde dans le verbe sous la forme du préfixe absolutif (*z-*), comme c'est le cas en (9b) où la 2^{ème} personne est objet direct.

Dans le cas ordinaire, illustré ici en (9), le basque réalise donc le codage ergatif tant au niveau du marquage casuel des constituants, que dans la réalisation des accords verbaux.

Cette situation toutefois n'est pas toujours aussi nette ; il peut arriver que les marques ne suivent pas la typologie des codages : soit du fait d'une neutralisation, A S et O étant réalisés dans le même forme, soit du fait d'un marquage dispersé, dit aussi tripartite, A, S et O étant réalisés sous trois formes distinctes.

On trouve un exemple d'école des ces diverses possibilités dans une langue d'Australie appelée Kalaw Lagaw Ya. Comrie (1981 : 66) observe que le marquage nominal y correspond à des codages tout à fait différents selon la nature des SN. Observons les exemples de (10) ci-dessous :

³ En réalité dans la morphologie verbale du basque la 2^{ème} personne singulière du registre non familier est traitée comme un pluriel. Nous ignorons ici cette donnée.

(10a) *Ngay / ngi / garkaz / burum / Kala / Gibuma pathiz*
 1SG / 2SG / l'homme / le porc / Kala / Gibuma partir.SG

Je / vous / l'homme / le porc / Kala / Gibuma parti-SG

(10b) *Ngath / garkoez-in / Kala // ngin / burum / Gibuma-n mathaman*
 1SG / l'homme / Kala / 2SG / le porc / Gibuma frapper.SG

Je / l'homme / Kala / frapp-SG vous / le porc / Gibuma

(10c) *Ngoey / ngitha / garkoez-il / burum-al pathemin*
 1PL / 2PL / les hommes / les porcs partir.PL

Nous / vous / les hommes / les porcs partirent

(10d) *Ngath / garkoez-in / Kala / ngoey // ngitha / burum-al mathamoeyn*
 1SG / l'homme / Kala / 1PL 2PL / les porcs frapper.PL

Je / l'homme / Kala / nous / frapp-PL vous / les porcs

Si l'on analyse les exemples de (10) et que l'on classe les formes nominales selon leurs propriétés morphosyntaxiques, nous obtenons le classement suivant (les formes entre parenthèses ne sont pas attestées dans les exemples) :

(11a) Pronom personnel singulier → A : 1SG. *ngath* (10d), 2SG. (---)
 S : *ngay* (10a), *ngi* (10a)
 O : (*ngoena*), *ngin* (10b)

(11b) Pronom personnel pluriel → A : 1PL. *ngoey* (10d), 2PL. (*ngitha*)
 S : *ngoey* (10c), *ngitha* (10c)
 O : (*ngoey*), *ngitha* (10d)

(11c) Nom commun singulier → A : *garkoez-in* (10b,d) (---)
 S : *garkaz* (10a) *burum* (10a)
 O : (*garkaz*) *burum* (10b)

(11d) Nom commun pluriel : → A : (*burum-al*), (*garkoez-il*)
 S : *burum-al* (10c), *garkoez-il* (10c)
 O : *burum-al* (10d), (*garkoez-il*)

(11e) Noms propres → A : *Kala* (10b,d), (*Gibuma*)
 S : *Kala* (10a), *Gibuma* (10a)
 O : (*Kala-n*), *Gibuma-n* (10b)

On peut donc résumer les données relatives au marquage casuel de cette langue comme en (12) :⁴

- (12) noms propres : marquage accusatif (11e)
noms communs singuliers : marquage ergatif (11c)
noms communs et pronoms personnels pluriels : marquage neutre (11b,d)
pronoms personnels singuliers : marquage dispersé (11a)

Une variation sur ce paramètre ne s'observe guère en basque. Toutefois, il y a quelques variations selon les dialectes avec les déterminants pluriels. Dans les dialectes occidentaux, par exemple, la désinence casuelle des SN dotés de l'article pluriel est *-ak* à l'absolutif comme à l'ergatif (en général sans opposition accentuelle). Il ne semble pas, toutefois, que ceci doive s'analyser en termes de neutralisation du marquage casuel (Fernandez 1996), mais plutôt comme un cas d'homophonie résultant de l'application de règles phonologiques distinctes aboutissant à des formes identiques (cf. Hualde 1992 pour le biscayen)..

(13a) Codage neutre (formes ambiguës) des déterminants pluriels en basque :

- Démonstratifs : *hauek, horiek, haiek* 'ces'
- Indéfinis (dialectes occidentaux): *batzuek* 'quelques'
- Article (dialectes occidentaux): *-ak* 'les'

(13b) *Ikusi dituzte zakurrak katuak ?*
voir.PF AUX.3pl.A.3pl.E chiens.3pl.A/E chat. 3pl.A/E

Les chiens ont-ils vu les chats ? / Les chats ont-ils vu les chiens ?

(13c) *Ikusi dituzte zakurrek katuak ?* (basque standard)
voir.PF AUX.3pl.A.3pl.E chiens.3pl.E chat.3pl.A

Les chiens ont-ils vu les chats ?

(13d) *Ikusi dituzte zakurrak katuek ?* (basque standard)
voir.PF AUX.3pl.A.3pl.E chiens.3pl.A chat. 3pl.E

Les chats ont-ils vu les chiens ?

§4. L'ergativité scindée.

Une des caractéristiques les plus frappantes de l'ergativité est précisément qu'elle est rarement générale à l'intérieur des langues; c'est le phénomène dit de l'ergativité scindée (Silverstein 1976, Dixon 1979, 1994).

Les restrictions de l'ergativité apparaissent déterminées par deux facteurs principalement⁵ :

⁴ On observera par ailleurs que l'accord verbal se fait en nombre avec S et O quel que soit le marquage casuel, donc en suivant un système ergatif.

⁵ On mentionne également parfois l'ergativité liée à certaines formes de subordination. Nous n'aborderons pas ce point dans cette présentation.

(14) Paramètres majeurs de l'ergativité scindée :

- la nature des SN
- le temps ou l'aspect

La variation selon la nature des SN est attestée dans de nombreuses langues, et nous en avons vu un exemple en (10). Mais cette variation n'est pas arbitraire et l'on observe une certaine régularité selon la nature des SN. Ainsi, les pronoms peuvent présenter un codage accusatif et les noms communs un codage ergatif. Considérons les exemples dyirbal suivants (d'après Dixon 1994:12-14) :

(15a) **n^yurra ḡana-na bura-n**
vous.tous.NOM nous.tous.ACC voir.NONFUT

Vous nous avez vus

(15b) **ḡuma yabu-ḡgu bura-n**
père.A mère.E voir.NONFUT

La mère a vu le père

En (15a) le sujet et l'objet sont des pronoms et ils ont la forme nominative pour A et accusative pour O. En (15b), où des noms communs apparaissent en place des pronoms les cas ergatif et absolutif sont employés. Lorsque l'ergativité est scindée en fonction de ce paramètre elle intervient régulièrement selon la hiérarchie d'agentivité nominale, les pronoms étant à une extrémité (tendance à être A et à favoriser le codage accusatif), et les noms communs inanimés à l'autre extrémité (tendance à être O et à favoriser le codage ergatif).

Le second paramètre pouvant intervenir dans la variation des codages est lié aux catégories temporelles-aspectuelles. Quel que soit le mode marquage (nominal ou verbal), il n'est pas rare qu'il soit lié à l'emploi d'une catégorie de temps ou d'aspect (en général aspect perfectif, et/ou temps passé ou aoriste). Donc, bien que le paramétrage apparaisse dans la morphologie verbale qui est porteuse généralement des oppositions de temps et aspect, le marquage ergatif n'intervient pas nécessairement dans le marquage flexionnel du verbe. Il peut aussi porter sur les seuls SN. Ceci est particulièrement clair en géorgien, où à la série du présent-futur le codage accusatif apparaît dans le marquage nominal et dans la flexion verbale, tandis qu'à la série de l'aoriste, le marquage nominal laisse apparaître un codage ergatif, le marquage de la flexion verbale correspondant lui à un codage accusatif.

C'est ce que montrent les exemples de (16) (cités d'après Lyle , 1997 : 114) :

(16a) *zurab-i surat-s xat'av-s*
Zurab-NOM dessin-ACC tracer-3sg

Zurab fait un dessin (présent)



(16b) *zurab-ma surat-i da-xat'av-s*

Zurab-ERG dessin-NOM PF⁶-tracer-3sg

Zurab fit un dessin (aoriste)

Comme on peut l'observer en (16a), avec un verbe transitif, à la série I (présent-futur), le codage accusatif apparaît dans la flexion des SN sujet et objet. Tel n'est pas le cas en (16b), à la série II (aoriste) ; en effet, dans cet exemple le SN sujet (*zurab*) ne prend pas le suffixe de nominatif (-i), mais un suffixe ergatif (*ma*) ; de plus on observe en (16b) que le suffixe de nominatif est utilisé sur l'objet direct (*surat-i*). Le codage ergatif est donc dépendant de la série : il n'est pas employé à la série du présent-futur, mais il l'est à la série de l'aoriste. Cependant, observons qu'en ce cas il l'est dans la flexion nominale, et non dans la flexion verbale, laquelle n'est pas modifiée en ce qui concerne l'accord en (16a) et (16b) ; (cette marque d'accord est \emptyset - ... -s pour la troisième personne sujet dans les séries I et II).

En basque au contraire le codage ergatif est pratiquement sans exception dans le marquage nominal, et il est observable à tous les temps (présent, passé, hypothétique) dans les flexions verbales. Il y a toutefois une exception à cette régularité. Elle se manifeste aux temps du non-présent (passé et hypothétique) lorsque le verbe n'a pas d'accord en personne avec l'objet direct ; en ce cas, en effet, l'indice personnel d'ergatif, en place d'être suffixé est préfixé (alors que les indices préfixés renvoient uniquement à l'absolutif dans les paradigmes réguliers). Considérons l'exemple (17) :

(17) *Izitu ninduen, erori nintzen eta min*
effrayer.PF AUX.1sg.A.3sg.E tomber.PF AUX.1sg.A et mal

handia hartu nuen
grand.SG.A prendre.PF AUX.1sg.E

Il m'effraya, je tombai et je pris grand mal

Dans cet exemple, les trois auxiliaires sont au passé et le verbe conjugué a l'indice de 1^{ère} personne singulière (*n-*) dans chacun des exemples. Dans le premier cas cet indice exprime l'objet direct, absolutif, de la phrase transitive ; dans le second cas il exprime le sujet, également absolutif, de la phrase intransitive ; mais dans le dernier verbe l'indice correspond au sujet ergatif de la phrase transitive. Cette irrégularité a été analysée comme illustrant un phénomène d'ergativité scindée, c'est-à-dire comme un cas où la langue reviendrait au schéma accusatif (Ortzi de Urbina 1989 : 12). Ceci n'est pas tout à fait exact car dans les paradigmes réguliers la position de préfixe appartient aux indices personnels absolutifs, qu'ils soient sujets ou objets, de telle sorte qu'il s'agit plutôt d'une forme de neutralisation (Fernandez 1996), cf. (11b,d) supra. Dans certains dialectes cette préfixation affecte d'ailleurs également les datifs personnels, à tous les temps, comme dans l'exemple (18), qui est au présent :

⁶ Le préfixe *da-* peut se gloser ici comme un marqueur de perfectif (cf. Lyle 1997 : 115)

- (18) *Zuk liburua eman nauzkizu eni*
 2SG.E livre.PL.A donner.PF AUX.1sg.D.3pl.A.2sg.E 1SG.D

Vous m'avez donné les livres

En (18), qui est la forme usuelle en dialecte labourdin depuis environ un siècle, le *n-* de l'auxiliaire conjugué correspond à l'argument datif.

Malgré les situations où les oppositions morphologiques se neutralisent, l'ergativité en basque présente donc un caractère étendu et n'alterne jamais avec une morphologie accusative. Pour une analyse de cette question en termes différents dits de *déplacement d'ergatif*, voir Laka (1988), et pour une critique de cette vue Rebuschi (1999).

§5. Analyse des intransitifs actifs.

Divers travaux ont mis en évidence que les verbes intransitifs du basque n'étaient pas l'objet d'un codage ergatif absolument conforme à (2b), et présentait certains traits du codage actif de (5) (Salaburu 1992). Rappelons que dans ce dernier codage, les verbes intransitifs se trouvent présenter selon leur nature sémantique deux types de marquage du sujet : l'un correspondant à l'ergatif, l'autre à l'absolutif. Or il existe des langues ergatives comme par exemple le géorgien dans lesquelles on observe que certaines classes de verbes, sémantiquement relativement homogènes (et sans doute historiquement dérivées de formes transitives), correspondent à des verbes intransitifs à sujet ergatif (Harris 1981).

Le basque également fait apparaître un tel phénomène. En effet il existe deux types de verbes qui semblent relever de cette analyse : les verbes dits déponents (Lafitte 1944 :§411) et les verbes à objet incorporé (Levin 1983). (Il est également possible qu'il faille y adjoindre les verbes détransitivisés à objet canonique⁷).

Les verbes dits déponents dans la tradition grammaticale basque sont des verbes qui se définissent précisément comme des intransitifs à sujet ergatif. Lafitte dresse une liste des principaux d'entre eux dans les dialectes navarro-labourdins, et les caractérise en suivant une approche essentiellement aspectuelle : *ces verbes marquent en général une certaine continuité, une certaine insistance*. J'en fournis une liste indicative reprenant pour l'essentiel celle de Lafitte, en regroupant les verbes d'après leur sens :

(19) *Verbes déponents du basque*

- Verbe de repas : *afaldu* souper, *askaldu* déjeuner, *bazkaldu* dîner, *gosaldu* déjeuner ;
- Verbes d'émissions de stimuli des sens (visuels ou auditifs): *dirdiratu* briller, *distiratu* 'étinceler', *izarniatu* étinceler, *jo* sonner, *dindatu* tinter ;
- Verbes exprimant une durée : *berandu* tarder, *beilatu* veiller, *luzatu* tarder, *iraun* durer;
- Verbes d'activités : *erauntsi* 's'occuper à, *ihardokis*'activer à ;

⁷ Les verbes transitifs utilisés intransitivement (avec un objet canonique) du type de *voir* dans *les aveugles verront*, ont une sujet ergatif :

(i) *Itsuek ikusiko dute*
 aveugle.PL.E voir.FUT AUX.3plE

- Verbes exprimant un phénomène atmosphérique ou procès interne: *buhatu* souffler, *hartu* prendre (racine), *irakitu* bouillir, fermenter;
- Verbes à montée exprimant l'apparence : *iduritu*, *eman* sembler, ressembler ;
- Verbes exprimant un acte volontaire impliquant un but exprimé par un datif⁸ : *jarraitu* suivre, *jazarri* agresser, *ekin* se mettre à quelque chose.

A côté de ces verbes on observe deux autres cas d'usages intransitifs de verbes transitifs dans leur composition lexicale : il s'agit de verbes à objet incorporé et des verbes transitifs à objet canonique.

Le cas des verbes à objet incorporé, en particulier ceux de formes [NOM + *egin* faire] est intéressant car il concerne un nombre important de verbes que la liste suivante illustre (cf. Lafitte 1944 : §649):

(20) Locutions verbales à objet incorporé :

- Verbes de communication : *hitz egin* parler, *ele egin* converser, *solas egin* bavarder, *keinu egin* faire signe, *otoitz egin* prier, *agur egin* saluer, *xixtu egin* siffler, ...
- Verbes exprimant des procès exprimant une production ou activité corporelle : *negar egin* pleurer, *irri egin* rire, *pix egin* uriner, *oihu egin* crier, *zintz egin* se moucher, *amets egin* rêver, *lo egin* dormir, *tu egin* cracher,...
- Verbes exprimant une attitude volontaire : *so egin* regarder, *kasu egin* faire attention, *alde egin*, *ihes egin* fuir, *uko egin* renoncer, ...
- Verbes exprimant un idée d'échec : *huts egin* manquer, *opor egin*, *karrika egin* échouer, ...

L'analyse de ces verbes prête à discussions. La tradition grammaticale et certaines analyses contemporaines (Lafitte 1944/1962, Laka 1993) y voient des verbes transitifs, non seulement dans leur formation lexicale, mais également en syntaxe, le nom incorporé recevant le cas absolutif, et non des verbes intransitifs à objet lexicalement incorporé (et donc syntaxiquement absent). Ce n'est pas ici le lieu de discuter dans le détail les thèses en présence, d'autant que les données orientent plutôt vers une non détermination au sens où les deux possibilités d'incorporation (lexicale et syntaxique) seraient disponibles, avec des variations dans les préférences selon les dialectes et les verbes. En effet, si le plus souvent, l'usage transitif est possible, cela n'implique pas que les emplois intransitifs soient pour autant bloqués.

Les critères d'intransitivité incluent les éléments suivants : la non référentialité des noms lexicalement incorporés, le mode de quantification (adverbial ou nominal) employé; le placement du nom de la locution par rapport au verbe dans les questions partielles. En voici quelques exemples :

⁸ Ces verbes semblent tous avoir eu dans la vieille langue, ou dans certains dialectes, un emploi où le sujet était exprimé par l'absolutif.

- (21a) **Lan egin nuen, eta hartaz zerbait erran behar*
travail faire.PF AUX et 3SG.INS quelque.chose.A dire.PF obligation

izan nuen
avoirPF AUX

Je travaillais et j'eus à en dire quelque chose (du travail)

- (21b) *Lan handiak egin nituen, eta haietaz zerbait erran*
travail grand.PL.A faire.PF AUX et 3SG.INS quelque.chose.A dire.PF

behar izan nuen
obligation avoir.PF AUX

Je fis de grands travaux et j'eus à en dire quelque chose

Dans l'exemple (21a), le verbe *lan egin* 'travailler' est une locution à objet incorporé [*lan+egin* 'travail+faire'], et le pronom *hartaz* dans la phrase coordonnée ne peut prendre pour antécédent ce nom, parce qu'il n'est pas référentiel.⁹ L'exemple (21b) montre qu'avec un objet non incorporé et donc syntaxiquement transitif une telle relation anaphorique peut être réalisée.

Voyons ce qu'il en est de la quantification à travers les exemples de (22) :

- (22a) *Guti janez eta guti lo eginez*
peu manger.PF.INS et peu sommeil faire.PF.INS

En mangeant peu et en dormant peu

- (22b) **Guti janez eta guti arno edanez*
peu manger.PF.INS et peu vin boire.PF.INS

En mangeant peu et en buvant peu de vin

Dans l'exemple (22a) deux verbes non conjugués à l'instrumental sont coordonnés : *janez* 'manger' et *lo egin* 'dormir'. Le second est une locution *lo + egin* 'sommeil + faire'. Dans les deux phrases le quantifieur *guti* 'peu' précède le verbe

⁹ Dans les phrases nominalisées les objets directs peuvent être syntaxiquement incorporés. En ce cas ils conservent leur référentialité et peuvent constituer l'antécédent de formes pronominales:

Gure herrian ere etxe; egiten hasi dira baina pro_i ez
notre village.SG.IN aussi maison faire.NOM commencer.PF AUX mais NEG
dira ederrak
être beau.PL

Dans notre village également ils ont commencé à faire des maisons, mais elles ne sont pas belles

Dans cet exemple le nom *etxe* 'maison' est incorporé dans le verbe de la phrase nominalisée (*egiten*). Il ne peut s'agir d'une incorporation lexicale puisque la locution **etxe egin* 'construire (des maisons)' n'existe pas en basque.

(le nom dans la locution). Ceci n'est pas possible avec un verbe transitif. En effet les quantifications de verbes transitifs se réalisent par une quantification de l'objet, or, lorsqu'il quantifie un nom, *guti* doit être à droite du nom, sauf à être mal formé comme le montre l'exemple (22b). (Si dans l'exemple l'ordre *arno guti* 'vin peu' était utilisé il serait bien formé).

Considérons maintenant les exemples de (23) :

(23a) *Nork hitz egin dizu ?*
qui.E mot faire.PF AUX

Qui vous a parlé ?

(23b) *?Nork liburua ekarri dizu ?*
qui.E livre.SG.A apporter.PF AUX

Qui vous a parlé ?

En (23a) le pronom interrogatif à l'ergatif précède le nom de la locution verbale *hitz egin* 'parler' (litt. mot + faire) La phrase est bien formée. Avec un verbe intransitif l'objet doit occuper une position à droite du verbe ; autrement elle est d'acceptabilité douteuse ou moindre, ainsi que le montre l'exemple (23b).

§6. Ambiguïté des intransitifs absolutifs.

Est ce à dire que le basque se présente comme une langue active ? Non, car l'existence de verbes intransitifs ergatifs ne signifie pas que tous les verbes de ce type régissent cette morphologie sur le SN instanciant leur argument. En effet, contrairement aux indications de Levin (1983), le basque possède beaucoup de verbes intransitifs actifs dont le sujet reçoit le cas absolutif. L'un des éléments permettant le mieux de mettre en évidence ce point réside dans le nombre important de verbes, correspondant à des verbes actifs, et qui, selon les dialectes, les époques, ou la morphologie lexicale peuvent avoir l'une ou l'autre des morphologies. En voici quelques exemples (cf. Oyharçabal 1993):

(24a) Variations dialectales (y compris diachroniques¹⁰) :

afaldu souper, *askaldu* goûter, *bazkaldu* déjeuner, *behatu* regarder, écouter, *dantzatu* danser, *ekin* se mettre à, *gosaldu* petit-déjeuner, *igo* monter, *irten* sortir, *jarraiki* suivre, *jazarri* se révolter, *kantatu* chanter, *lagundu* aider, ...

¹⁰ Dans les évolutions diachroniques l'orientation est absolutif → ergatif. Dans les dialectes occidentaux la tendance moderne est de prêter une morphologie ergative à tous les verbes empruntés ; exemple : *Futbolariak entrenatu dute* 'les footballeurs se sont entraînés'.

(24b) variation selon la formation lexicale : dérivation (sujet agentif à l'absolutif) vs composition (sujet agentif à l'ergatif) :

<u>base nominale</u>		<u>composition</u> [ERG]	<u>dérivation</u> [ABS]	
<i>hitz</i>	mot	<i>hitz egin</i>	<i>hizkatu</i>	parler
<i>solas</i>	parole	<i>solas egin</i>	<i>solastatu</i>	converser
<i>ele</i>	expression	<i>ele egin</i>	<i>elekatu</i>	bavarder
<i>borroka</i>	lutte	<i>borroka egin</i>	<i>borrokatu</i>	lutter
<i>gudu</i>	combat	<i>gudu egin</i>	<i>gudukatu</i>	combattre
<i>gogoeta</i>	pensée	<i>gogoeta egin</i>	<i>gogoetatu</i>	penser
<i>zintz</i>	morve	<i>zintz egin</i>	<i>zintzatu</i>	se moucher
<i>jauzi</i>	saut	<i>jauzi egin</i>	<i>jauzi</i>	sauter
<i>lo</i>	sommeil	<i>lo egin</i>	<i>lotü</i> (soul.)	dormir, s'endormir
<i>irrist(ada)</i>	glissement	<i>irrist egin</i>	<i>irristatu</i>	glisser
<i>hega</i>	aile, vol	<i>hega egin</i>	<i>hegatu</i>	voler

Les données de (24) ne permettent pas de considérer le basque comme une langue active au sens de (5), si du moins on veut tenir compte des irrégularités systématiques apparaissant dans la classification des verbes intransitifs concernant le marquage du sujet; cf. à l'opposé Holmer 1999.

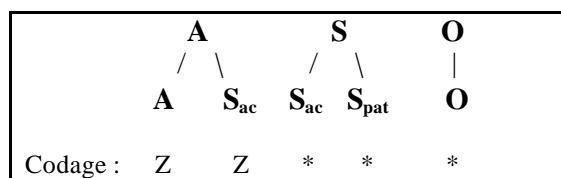
C'est un système mixte qui se trouve réalisé, avec d'une part des verbes sémantiquement inergatifs et à marquage ergatif (19, 20), d'autre part de verbes sémantiquement inergatifs et à marquage absolutif (24), les verbes inaccusatifs ayant toujours le cas absolutifs. Le schéma (25) illustre cette situation (comparer avec (2b) et (5)):

(25) Codage mixte ergatif-actif du basque:

	A	S_{ac}	S_{pat}	O
Codage :	Z	Z/*	*	*

Il est possible que ceci corresponde au reliquat d'une ancienne typologie régulière de type ergatif comme cela a été suggéré pour le géorgien (Harris 1981). La variation du marquage (ergatif & absolutif) des verbes inergatifs, résulterait d'une part de la détransitivation de formations ergatives, d'autre part du maintien du marquage absolutif pour les intransitifs aussi bien inergatifs qu'inaccusatifs. Le schéma de (25) résulterait donc du dédoublement figuré pour A en (26):

(26) Passage du codage ergatif au codage mixte:



§7. Conclusion: l'ergativité syntaxique.

Nous n'avons pas abordé au cours de cet exposé la question de l'ergativité syntaxique (Dixon 1972, Marantz 1984). Je voudrais en dire quelques mots dans cette conclusion, en présentant la question sous la forme d'un rapide parcours d'historiographie grammaticale relatif au basque.

Ce point ne fait plus l'objet de débat chez les grammairiens basques. En effet, depuis un bon quart de siècle un large consensus s'est dégagé parmi les spécialistes, afin d'écartier une interprétation syntaxique de l'ergativité en basque. Ce ne fut pas toujours le cas. En effet, jusque dans les années soixante l'analyse de l'ergativité privilégiée par les linguistes bascologues consistait précisément à appliquer une grille syntaxique aux données morphologiques. Pour cela on avait construit une théorie dite de *la passivité du verbe basque*, qui consistait à analyser la morphologie verbale et le marquage casuel comme exprimant une structure syntaxique passive dont les locuteurs n'étaient pas conscients, car ne s'opposant pas à une construction active (Stempf 1891, Uhlenbeck 1922).

Cette théorie, désormais abandonnée, consistait à interpréter l'ensemble des phrases transitives basques comme des phrases passives : le SN absolutif étant toujours considéré comme formant le sujet syntaxique, et le SN ergatif étant analysé comme un complément d'agent. En conséquence les linguistes tels Schuchardt ou Lafon traduisaient systématiquement les phrases basques par des tournures passives de façon à mieux restituer, pensaient-ils, la structure de la phrase basque.

Le renouveau des études syntaxiques dans les années soixante, en particulier l'approfondissement de la connaissance des propriétés syntaxiques des langues, au-delà de des données immédiates de la morphologie fonctionnelle, ont remis en cause cette approche (Anderson 1976). Il est désormais établi, et guère contesté que le basque, comme la plupart des langues ergatives, dispose d'une syntaxe accusative, et notamment que le sujet syntaxique dans les verbes transitifs est bien le SN ergatif, et non l'absolutif. Les procédés de hiérarchisation syntaxique applicables en basque,¹¹ et notamment les

¹¹ Certains ne le sont pas, ou de façon discutable. Par exemple, la coordination souvent évoquée depuis Dixon (1972) comme un test, n'est pas d'un maniement aisé en basque, contrairement à ce qui est parfois avancé (cf. Ortiz de Urbina 1989, Holmer 1999), en utilisant des exemples tel que le suivant:

(i) *Semea eskolan utzi eta klasera joan zen*
 fils.SG.A école.SG.IN laisser.PF et classe.SG.AD aller.PF AUX

'Il laissa son fils à l'école et s'en alla en classe'

(i) montre que la coordination se réalise avec une identité des SN sujets, puisque dans l'interprétation correcte ce n'est pas l'enfant, mais le père qui est allé en classe. En réalité le test n'est pas absolument pertinent, puisque (ii) est également possible:

(ii) *Aitak eskolan utzi eta klasera joan zen*

structures de contrôle,¹² et les constructions réflexives, font nettement apparaître cette donnée. C'est ce que montrent les exemples suivants:

(27a) *Elkar_i ezagutzen dute lagunek_i*
REC.A connaître.IMPF AUX camarade.PL.E

Les camarades se connaissent (lit. ... connaissent l'un l'autre)

(27b) **Elkarrek_i ezagutzen ditu lagunak_i*
REC.E connaître.IMPF AUX camarade.PL.A

lit. L'un l'autre connaissent les camarades

Dans l'exemple (27a) le SN ergatif représente l'antécédent de la forme réciproque qui est à l'absolutif. La phrase est bien formée, car le sujet c-commande l'objet (l'ordre de surface est non pertinent). A l'inverse l'exemple (27b) est mal formé, car le pronom réciproque est à l'ergatif, et l'antécédent à l'absolutif. La relation de c-commande ne peut être établie, ce qui s'explique si l'ergatif est sujet et l'absolutif, objet direct.

Les structures de contrôle se rencontrent en basque dans diverses situations. Par exemple avec des verbes aspectuels comme *hasi* 'commencer' ou *ari izan* 'être en train', sélectionnant des phrases nominalisées, ou encore le verbe *jakin* 'savoir' sélectionnant des questions partielles non conjuguées. La nature accusative de la syntaxe attachée à ces structures est montrée dans les exemples suivants:

(28a) *Neskak hasi dira e lokartzen*
fille.PL.A commencer.PF AUX s'endormir.NOM

Les filles ont commencé à s'endormir

(28b) *Neskak hasi dira e mutikoak jotzen*
fille.PL.A commencer.PF AUX garçon.PL.A frapper.NOM
*garçon.SG.E

Les filles ont commencé à battre les garçons (et non pas: Les filles ont commencé à être battues par le garçon)

Dans l'exemple (28a) le sujet du verbe nominalisé est vide (e), et coréférent avec

fils.SG.A école.SG.IN laisser.PF et classe.SG.AD aller.PF AUX
'Le père le_i laissa à l'école et il_i s'en alla en classe'

Dans l'interprétation non marquée de (ii) en basque, c'est le fils qui va en classe et non le père. La coordination affecte l'objet direct dans la première phrase coordonnée et un sujet dans la seconde. Ce type d'exemple ne constitue pas par conséquent un test valide d'accusativité, ni d'ergativité, pour le basque.

¹² On peut considérer que les impératifs, utilisables également comme tests d'ergativité, correspondent à une forme de structure de contrôle. Les données en tout état de cause vont dans le même sens que celui indiqué dans le texte : si un impératif est utilisé dans une phrase transitive basque, la deuxième personne sera toujours ergative.

le sujet du verbe aspectuel, situation typique des structures de contrôle. Dans l'exemple (28b) le verbe nominalisé est transitif et le SN qui l'accompagne, dans l'interprétation acceptable, est l'objet direct. Il est à noter que ce SN, *mutikoak*, peut s'analyser morphologiquement soit comme ayant une désinence casuelle de pluriel absolutif, soit comme une désinence de singulier ergatif. Si le basque était une langue à syntaxe ergative, la structure de contrôle porterait dans (28b) sur le SN absolutif puisqu'il serait sujet, et *mutikoak* s'analyserait comme un SN ergatif avec une interprétation correspondante de complément d'agent. Ce n'est pas le cas, ainsi qu'on le constate dans les gloses.

Ces mêmes données se retrouvent dans les questions partielles non conjuguées accompagnant le verbe *jakin* 'savoir':

(29a) *Badakit e nor erasia eta e zertaz mintza*
AFF.je.sais qui.A gronder.RAD et quoi.INS parler.RAD

Je sais qui gronder et de quoi parler

(29b) **Badakit e nork erasia*
AFF.je.sais qui.A gronder.RAD

li. Je sais qui me gronder

En (29a), deux phrases interrogatives compléments sont coordonnées: dans la première le SN contrôlé est le SN ergatif et dans la seconde le SN absolutif. La phrase est bien formée, ce qui indique que dans chacune de ces phrases ces SN sont sujets.

En (29b), le SN ergatif est réalisé (*nork* 'qui') et n'est donc pas le contrôlé. La phrase est mal formée. Si le SN absolutif était sujet syntaxique, il serait le contrôlé, et cette phrase serait bien formée. Le basque, malgré une morphologie pour l'essentiel ergative, a bien une syntaxe accusative.

Bibliographie.

- Anderson, S. 1976 : "On the Notion of Subject in Ergative Languages", in c. Li (édit.) *Subject and Topic*, Academic Press, New York.
- Bonaparte, L. L. 1869 : *Le verbe basque en tableaux*, édition fac-similée 1991 : *Opera omnia vasconicae*, t. 1, Euskaltzaindia, Bilbao, 175-442.
- Comrie, B. 1981 : *Language Universals and Linguistic Typology*, B. Blackwell, Oxford.
- Croft, W. 1990 : *Typology and universals*, Cambridge University Press.
- Dixon, R.M.W. 1972 : *The Dyirbal Language of North Queensland*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Dixon, R. M. W. 1979 : "Ergativity", *Language* 55, 59-138.
- Dixon, R.M.W. 1994 : *Ergativity*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Dowty, D. R. 1981 : "Thematic Proto-Roles and Argument Selection", *Language*, 67, 547-619.
- Durie, M. 1987 : "Grammatical Relations in Acehnese", *Studies in Language*, 11-2, 365-399.
- Fernandez, B. 1996 : *Egiturazko kasuaren erkaketa euskaraz* [Vérification du Cas structural en basque], Thèse de doctorat, Université du pays Basque, Vitoria-Gasteiz.
- Grimshaw, J. 1990 : *Argument Structure*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Harris, A. C. 1981 : *Georgian Syntax: a Study in Relational Grammar*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Holmer, A. 1999 : "An active analysis of Basque ergativity", *Fontes Linguae Vasconum*, 81, 189-226.
- Hualde, J. I. 1992 : *A phonological study of the Basque dialect of Getxo*, Supplements of *Anuario del Seminario de Filología "Julio de Urquijo"*, XXIX, Diputación Foral de Gipuzkoa, Saint Sébastien.
- Lafitte, P. 1944/1962 : *Grammaire basque (Navarro-labourdin littéraire)*, édition revue et corrigée, Edition des "Amis du Musée Basque" et "Ikas", Bayonne.
- Lafon, R. 1960 : "L'expression de l'auteur de l'action en basque", *Bulletin de La Société Linguistique de Paris*, 55-1, 186-221.
- Laka, I. 1988 : "Configurational heads in inflectional morphology: the structure of the inflected verb forms in Basque", *Anuario del Seminario Julio de Urquijo*, 22/2, Saint-Sébastien, 343-365.
- Laka, I. 1993 : "Unergatives that Assign Ergative, Unaccusatives that Assign Accusative", in J. Bobaljik eta C. Philips (édit.), *MITWPL 18: Papers on Case & Agreement I*, Cambridge, MITWPL, 149-172.
- Levin, B. 1983 : *On the Nature of Ergativity*, Thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Massachusetts.
- Levin, B. & Rappaport M. 1995 : *Unaccusativity*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Lyle, J. 1997 : *Aspects of Ergativity*, PhD, University of Washington.
- Marantz, A. P. 1984 : *On the Nature of Grammatical Relations*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts / London.
- Ortiz de Urbina, J. 1989 : *Parameters in the Grammar of Basque*, Foris, Dordrecht.
- Oyharçabal, B. 1992 : "Structural and Inherent Case Marking: Ergaccusativity in Basque", in j. Lakarra & J. Ortiz de Urbina *Syntactic Theory and Basque Syntax*, Anejos del Anuario del Seminario de Filología vasca "Julio de Urquijo", Saint Sébastien.
- Oyharçabal, B. 1993 : "Notion d'objet et cas absolutif en basque", *Le gré des*

langues, 5, 30-49.

- Perlmutter, D. M. 1978 : "Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis", in *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, University of California, Berkeley.
- Perlmutter, D. M. & Postal, P. M. 1984 : "The $\bar{1}$ Advancement Exclusiveness Law", in D. M. Perlmutter & C. G. Rosen (édit.), *Studies in Relational Grammar 2*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 81-170.
- Rebuschi, G. 1982/1984 : *Structure de l'énoncé en basque*, Département de Recherches linguistiques, Université de Paris 7; nouvelle édition à Paris, SELAF, 1984.
- Rebuschi, G. 1999 : "Le complexe verbal basque : un regard universaliste", *Lapurdum*, IV, Bayonne, 199-222,
- Rosen, C. G. 1984 : "The Interface between Semantic Roles and Initial Grammatical Relations", in D. M. Perlmutter & C. G. Rosen (édit.), *Studies in Relational Grammar 2*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 38-77.
- Salaburu, P. 1992 : "Euskara hizkuntza ergatiboa ote da?", in *Luis Villasanteri omenaldia*, *Iker* 6, Académie de la Langue basque, Bilbao, 417-433.
- Silverstein, M. 1976 : "Hierarchies of features and ergativity", in Dixon, R. M. W. (édit.) *Grammatical categories in Australian languages*, Australian Institute of Aboriginal Studies, Canberra, 112-171.
- Stempf, V. 1890 : *Besitzt die Baskische Sprache ein transitives, oder nicht?*, paru accompagné de la traduction française par l'auteur, Bordeaux.
- Tchekhoff, C. 1978 : *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, PUF, Paris.
- Ühlenbeck, C. C. 1922 : "Le caractère passif du verbe transitif basque ou du verbe d'action dans certaines langues de l'Amérique du Nord", *RIEB*, 13, 399-419.
- Van Valin, R. D. 1993 : "Semantic Parameters of Split Intransitivity", *Language* 66, 221-260.